

**HONORAIRES AGENCE TRANSACTION TTC - Maisons,  
Appartements, Terrains, ...**

Prix de vente affiché	Honoraires* inclus
Moins de 50 000,00 €	5 000,00 €
50 001,00 € à 110 000,00 €	8 000,00 €
110 000,01 € à 120 000,00 €	9 500,00 €
120 001,00 € à 130 000,00 €	10 000,00 €
130 001,00 € à 140 000,00 €	10 500,00 €
140 001,00 € à 150 000,00 €	11 000,00 €
150 001,00 € à 160 000,00 €	11 500,00 €
160 001,00 € à 180 000,00 €	12 000,00 €
180 001,00 € à 190 000,00 €	13 000,00 €
190 001,00 € à 200 000,00 €	13 500,00 €
200 001,00 € à 210 000,00 €	14 000,00 €
210 001,00 € à 230 000,00 €	14 500,00 €
230 001,00 € à 240 000,00 €	15 500,00 €
240 001,00 € à 250 000,00 €	16 000,00 €
250 001,00 € à 260 000,00 €	16 500,00 €
260 001,00 € à 270 000,00 €	17 000,00 €
270 001,00 € à 280 000,00 €	17 500,00 €
280 001,00 € à 300 000,00 €	18 000,00 €
300 001,00 € à 320 000,00 €	18 500,00 €
320 001,00 € à 330 000,00 €	19 000,00 €
330 001,00 € à 350 000,00 €	20 000,00 €
350 001,00 € à 360 000,00 €	20 500,00 €
360 001,00 € à 370 000,00 €	21 000,00 €
370 001,00 € à 380 000,00 €	21 500,00 €
380 001,00 € à 430 000,00 €	22 000,00 €
430 001,00 € à 440 000,00 €	22 500,00 €
440 001,00 € à 450 000,00 €	23 000,00 €
450 001,00 € à 460 000,00 €	23 500,00 €
460 001,00 € à 470 000,00 €	24 000,00 €
470 001,00 € à 480 000,00 €	24 500,00 €
480 001,00 € à 490 000,00 €	25 000,00 €
490 001,00 € à 500 000,00 €	25 500,00 €
500 001,00 € à 550 000,00 €	26 000,00 €
550 001,00 € à 600 000,00 €	28 000,00 €
600 001,00 € à 650 000,00 €	30 000,00 €
650 001,00 € à 800 000,00 €	31 000,00 €
800 001,00 € à 850 000,00 €	33 000,00 €
850 001,00 € à 900 000,00 €	35 000,00 €
900 001,00 € à 950 000,00 €	37 000,00 €
950 001,00 € à 1 000 000,00 €	39 000,00 €
Plus de 1 000 000,00 €	4 %



Dans le cadre de l'AMEPI (ou inter-agences), les honoraires seront ceux du confrère qui a pris le mandat de vente.

\*honoraires maximum à la charge du vendeur

Chaque agence du réseau est juridiquement et financièrement indépendante. Barème établi le 11 Mars 2024

**Maisons, Appartements et Terrains**

En application du décret n° 2014-890, plafonds TTC par m2 habitable, fixés par voie règlementaire :

	Visite, constitution du dossier, rédaction du bail		Réalisation de l'état des lieux vide ou meublé		Entremise et négociation	
	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire
<b>Zone très tendue</b>	12€ TTC/m2 habitable	12€ TTC/m2 habitable	3€ TTC/m2 habitable	3€ TTC/m2 habitable	100 €	néant
<b>Zone tendue</b>	10€ TTC/m2 habitable	10€ TTC/m2 habitable	3€ TTC/m2 habitable	3€ TTC/m2 habitable	100 €	néant
<b>Zone non tendue</b>	8€ TTC/m2 habitable	8€ TTC/m2 habitable	3€ TTC/m2 habitable	3€ TTC/m2 habitable	100 €	néant

Rédaction uniquement du contrat de location :

- 120 € TTC pour chaque partie (locataire et bailleur)
- Dans le cadre d'une colocation, 100 € TTC pour chaque colocataire. La totalité du montant est facturée aux preneurs et au bailleur ; dans la limite des plafonds fixé par voie règlementaire (ci-dessus)



**Parking et Garages**

- 1- Recherche du locataire, constitution du dossier, rédaction du bail : 150 € TTC pour chaque partie ;
- 2- Rédaction uniquement du contrat de location : 100 € TTC pour chaque Partie

Rédaction uniquement du contrat de location: Honoraires de rédaction de bail, de renouvellement, d'avenant et de résiliation de bail commercial, dérogatoire, professionnel ou civil et convention d'occupation précaire. Forfait de 2 000 € TTC

**HONORAIRES DE GESTION**

**Locaux de droit commun / Professionnels / commerciaux**

Les honoraires de négociation seront de 30 % TTC du loyer annuel hors charges hors Taxes à la charge du preneur et/ou du bailleur ou répartis entre eux selon le mandat.

Gestion: 6.5 % HT soit 7.8 % TTC  
 Garantie loyers impayés en sus: 2% HT soit 2.4% TTC.  
 Siège gestion: ERA BEGLES - 9 cours Victor Hugo - 33130 BEGLES

En cas de location avec droit d'entrée, il faut ajouter à la charge du preneur et/ou du bailleur ou répartis entre eux selon le mandat les honoraires calculés sur le montant du droit d'entrée soit 9.6% TTC

Chaque agence du réseau est juridiquement et financièrement indépendante. Barème établi le 25 Octobre 2021